

ON EN PARLE

# Marchés publics : Gérard Dalongeville écrit au parquet

Il avait promis des révélations sur la gestion de la ville d'Hénin-Beaumont, l'ancien maire précise son propos. Gérard Dalongeville soupçonne des irrégularités dans certains marchés publics passés par la municipalité ces derniers mois. D'aucuns pourraient dire que c'est un spécialiste qui s'exprime puisqu'il a été condamné, pas plus tard que le 19 août dernier, pour détournement de fonds publics à trois ans de prison ferme !

Depuis son retour en ville, l'ancien maire fréquente assidûment les archives municipales, se fait communiquer divers documents via son avocat. Plusieurs marchés l'ont intrigué. Comme celui passé pour une étude sur l'installation d'un crématorium pour un montant de 14 500 € (sans appel d'offre, comme cela est permis) « alors qu'il en existe une de 2009 ». Ou celui avec une société de gardiennage pour la surveillance de manifestations comme Hénin-Plage. « On m'a accusé d'avoir eu recours à une société de gardiennage privé alors qu'il y a une police municipale à Hénin-Beaumont. Et là, on prend la société la plus chère, qui vient de Liévin. » Le marché est d'une dizaine de milliers d'euros. L'offre gagnante



L'ancien maire estime que plusieurs marchés publics sont douteux. Il s'en ouvre au procureur de la République de Béthune.

dépasse de quelques centaines d'euros la suivante. Il s'étonne de voir revenir de noms connus, comme ce groupe de Travaux publics dont la filiale a hérité de l'enlèvement de déchets aux services techniques : 140 000 €, sans marché public. Ou encore la réalisation d'un aménagement paysager attribué à un chef d'entreprise qu'il a lui-même cotoyé, ce qui l'amène à soutenir que rien n'a changé de

puis le temps... où il était maire ! « Les affaires continuent ! » Avec ce courrier adressé au procureur de la République de Béthune, Gérard Dalongeville alimente le procès qu'il a ouvert depuis la publication de *Rose Mafia* : à savoir de supposées relations incestueuses entre municipalités PS ou divers gauche et entreprises. De toute évidence, le rôle de procureur lui plaît et il ne compte pas s'arrêter là. ■ C. L. C.

## Binaisse : « tout est fait dans les règles »

De son propre aveu, Eugène Binaisse attendait avec impatience les révélations promises par Gérard Dalongeville le jour même de sa condamnation à Béthune. « Il veut écrire au procureur ? Qu'il le fasse !, assène un maire droit dans ses bottes. D'après ce que les services me disent, tous les marchés se sont faits dans les règles, ils sont ouverts, répondent aux règles les plus strictes. S'il y a quelques petits trucs, - un contentieux -, qui font que le maire doit réagir, il réagit. S'il s'avérait qu'il y a des erreurs, le maire devrait prendre les mesures qui s'imposent. »

Le premier magistrat reconnaît

ne pas être au courant de tous les marchés, comme celui passé par les services techniques. « Je n'ai pas le nez plongé en permanence dans les affaires de cette ville. » Mais il justifie les autres. « Sur l'étude sur le crématorium, il fallait l'actualiser. Il nous met en cause pour un marché à 14 500 euros, mais lui ? Une maison abattue près de la mairie pour une somme extravagante ! Les commandes faites pour l'Escapade qui ne sont jamais arrivées. On pourrait tout reprendre... Est-ce que c'est M. Dalongeville qui est le mieux placé sur la façon dont il faut gérer cette ville ? » La continuité avec l'ère Dalongeville que l'ancien maire tient lui-

même à mettre en exergue ? « Aucune des sociétés qu'il met en cause n'a été citée dans le procès, fait remarquer le maire, je n'ai d'ailleurs pas de relation avec des chefs d'entreprise. » Si la démarche de son prédécesseur l'agace, Eugène Binaisse affecte de n'en rien laisser paraître. « Qu'il fasse son travail de sape. C'est scandaleux ! Je ne suis pas sûr que les Héninois apprécieront cette façon de faire. » Lui assume, taclant son adversaire au passage. « Moi, je ne me défasse pas sur les autres. Je suis comptable hier, aujourd'hui, demain de ce qui a été réalisé sous ma responsabilité. » ■

## AUTANT VOUS LE DIRE



### Une belle américaine de sortie...

En voilà une qui en jette. Difficile pour cette Lincoln de gala de passer inaperçue dans les rues héninoises hier après-midi. Qui était à bord ? Le chanteur gagnant du karaoké de la kermesse du Champ de l'abbaye ? Un chanteur texan de Libercourt ? La nouvelle recrue vedette du Football-club féminin ? Non, simplement un couple de mariés venant tout juste d'officialiser leur union à l'hôtel de ville. Précision à toutes fins utiles : le couple en question n'est aucunement lié à un élu de la ville qui mariait lui-même sa fille hier après-midi.

### Braderie du centre-ville et rentrée politique (suite)

Dans la série des initiatives festives destinées à attirer le chaland aux stands politiques lors de la braderie du centre-ville ce dimanche, citons le Parti communiste qui organise un apéritif républicain à 12 heures, à son siège de la place Jean-Jaurès. Quant au Front national, pas de libations annoncées mais la présence de Marine Le Pen, qui prononcera un discours à 12 h à la permanence de la rue Jean-Jacques-Rousseau.

### À la colère syndicale, répond le courroux majoral...

On s'en doute, Eugène Binaisse a modérément apprécié le coup de colère de l'intersyndicale UNSA-CGT-CFTC dans nos colonnes hier. « Des attaques qui obéissent à des préoccupations électorales, estime le maire d'Hénin-Beaumont. Nous venons de relever de deux points les IAT (des indemnités) attribuées à tous les personnels. La situation des communaux est meilleure que dans toutes les communes alentours. Il faudrait entendre les agents qui sont fiers d'avoir participé au redressement de la ville... »

### Vol aux archives : où est la plainte ?

Dans ses démarches adressées à la justice, Gérard Dalongeville compte récupérer une copie du dépôt de plainte du vol des archives municipales. « Parmi les documents volés, il y a le Plan local d'urbanisme, c'est le document qui commande les autres, qui commande les zones constructibles ; le dossier tramway, un dossier sensible. C'est surprenant ! »

### Beaumont blues

Le marché de Beaumont, ou ce qu'il en reste, va bientôt se conjuguer au passé, et cela afflige un de ses habitants. « Le marché de Beaumont meurt en silence, avec le départ en retraite du dernier commerçant (fruits et légumes) la semaine prochaine. Qu'a fait la municipalité pour le maintenir ? Rien. Quelle publicité auprès des populations, notamment nouvelles ? Aucune. Il y a pourtant tout ce qu'il faut : un parking aisé, une population nombreuse, pas de marché à proximité. "Beaumont ? connais pas" : quand vous voyez sur les invitations de la mairie : rendez-vous place du Limousin, alors que seul le stade porte le nom d'un résistant (et non de la Province), on peut se demander si certains membres de la municipalité n'ont pas besoin de leur GPS pour venir à Beaumont (place de l'Église, et accessoirement du marché !) » ■

## MARIAGES



**HÉNIN-BEAUMONT**  
**Rebecca et Jonathan** ► Hier dans les salons d'honneur de l'hôtel de ville, Jonathan Vilcot et Rebecca Mailly, webmaster éditorial, se sont unis devant Anthony Carlier, Magalie Benoit, Julien Legrand et Sarah Mailly, témoins.



**DOURGES**  
**Séverine et Lionel** ► Hier, le maire Patrick Defrancq a célébré le mariage de Lionel Beauchamp, adjoint maîtrise, avec Séverine Sroczyński en présence de leurs témoins Sébastien Debeffe, Audrey Calujek, Laetitia Sroczyński et Samuel Sroczyński.



**DROCOURT**  
**Julie et Grégory** ► Samedi, Bernard Czerwinski, premier magistrat, a reçu les consentements de Julie Pécqueur, équipière polyvalente et de Grégory Level, chauffeur opérateur, en présence d'André Level et d'Audrey Herbaut, leur témoins.

**DEMAY Frères - ☎ 03.21.74.05.50**

- ✓ Achat et vente de ferrailles et métaux
- ✓ Location de bennes
- ✓ Découpe et nettoyage cuve à fioul
- ✓ Démolition
- ✓ Terrassement

11501201064

DEPUIS 1974

DEVIS GRATUIT • DELAI RAPIDE

98, rue Séraphin-Cordier - CARVIN - demayfreres@gmail.com